



Direction de la santé

Bureau de veille sanitaire

# Surveillance et veille sanitaire en Polynésie Française

Données du 2 au 15 janvier 2017 (semaines 1 et 2)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie Française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

## Evolution des cas déclarés par les médecins sentinelles, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Syndromes « dengue-like »	Modérée	→
Syndromes grippaux	Faible	→
Diarrhée	Modérée	↘

Concernant les autres pathologies surveillées, aucune particularité n'est à mentionner.

### Dengue

Le nombre de cas confirmés par les laboratoires a légèrement augmenté et s'élève à 32 (18 cas en semaine 1 et 14 cas en semaine 2). Pendant cette période, les cas confirmés étaient localisés à Tahiti, Moorea, Raiatea, Rangiroa, Tubuai et Tureia. Parmi les 32 cas confirmés :

- 59,4 % étaient des enfants de moins de 15 ans
- 9 cas ont été sérotypés DENV-1
- 3 hospitalisations ( 2 enfants et 1 adulte).

On observe une augmentation de l'activité de 52,3 % par rapport à la quinzaine précédente.

Recommandations :

- élimination des gîtes larvaires en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine
- utilisation de moyens de protection individuelle : répulsifs anti-moustiques, moustiquaires...

### Grippe

Un prélèvement qui s'est avéré négatif.

### Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élève à 53 (32 cas en semaine 1 et 21 cas en semaine 2) dont 41,5 % d'enfants de moins de 4 ans. Il y a une diminution de l'activité de 28 % par rapport à la quinzaine précédente.

Les toxi-infections alimentaires collectives doivent être déclarées au bureau de veille sanitaire.

Recommandations :

- lavage des mains : . avant la préparation et la consommation des repas  
. après être allé aux toilettes
- désinfection : . des plans de travail et zones de préparation des repas  
. de l'environnement, notamment des poignets de portes, en présence d'un malade.

### Dermatite du surfeur

Aucun cas n'a été déclaré au BVS par le réseau sentinelle depuis la semaine 2. Plusieurs écoles de surf confirment l'absence de survenue de nouveaux cas.

### Leptospirose

4 cas de leptospirose durant cette quinzaine.

Avec les intempéries, le risque de transmission de la leptospirose augmente, soyez extrêmement vigilant (Cf Communiqué de presse)

Recommandations :

- Protection des plaies avec un pansement imperméable
- Limitation des contacts avec les eaux douces en évitant notamment les baignades aux embouchures des rivières
- Dératissage et contrôle des pullulations de rongeurs par la gestion des déchets

Bureau de veille sanitaire

Tél : 40 48 82 01

Fax : 40 48 82 12

Email : [veille@sante.gov.pf](mailto:veille@sante.gov.pf)